

DOSSIER DE CEREMONIE DE MARIAGE

Service Population/Citoyenneté – état civil 03 27 21 87 00

Liste des pièces à produire :

1) Attestations

Attestation sur l'honneur à compléter et à signer par chacun des futurs époux.

2) Justificatifs de domicile

Produire l'original et la photocopie d'un justificatif de domicile datant de plus d'un mois et de moins de six mois.	<ul style="list-style-type: none">• Quittance d'électricité ou,• Quittance de gaz ou,• Quittance d'eau ou,• Quittance de loyer ou,• Dernier avis taxe foncière ou,• Quittance d'assurances, habitation
Domicile des parents	<ul style="list-style-type: none">• Justificatif récent de domicile des parents• Attestation d'hébergement• Carte d'identité des parents

3) Actes de naissance

Copie intégrale de l'acte de naissance des futurs époux datée de moins de 3 mois à la date du mariage.

4) Pièces d'identité

Présenter l'original et la photocopie de la pièce d'identité des futurs époux	<ul style="list-style-type: none">• Copie nationale d'identité ou,• Passeport ou,• Permis de conduire.
---	--

5) Contrat de mariage

Si vous décidez de faire un contrat de mariage, vous devez produire le certificat du notaire (dès que vous l'avez).

6) Témoins

La photocopie claire et nette de la pièce d'identité des témoins. (1 ou 2 témoins majeurs chacun)	<ul style="list-style-type: none"> • Photocopie de la carte nationale d'identité ou, • Photocopie du passeport ou, • Photocopie du permis de conduire ou, • Photocopie de la carte de séjour.
--	---

7) Enfants

<input type="checkbox"/> Si vous avez des enfants ensemble.	Ramener le livret de famille.
---	-------------------------------

8) Époux ou épouse de nationalité étrangère

Document	A retirer auprès de :
<input type="checkbox"/> Acte de naissance avec traduction, daté de moins de 6 mois à la date du mariage	Mairie de naissance, consulat ou ambassade
<input type="checkbox"/> Certificat de coutume traduit, daté de moins de 6 mois à la date du mariage (reprend les lois matrimoniales du pays)	Consulat, ambassade
<input type="checkbox"/> Certificat de célibat traduit, daté de moins de 6 mois à la date du mariage.	Consulat, ambassade
<input type="checkbox"/> Original et photocopie du passeport ou de la carte de séjour.	

9) Cas particuliers

Cas	Documents
<input type="checkbox"/> En cas de veuvage.	L'acte de décès du précédent conjoint.
<input type="checkbox"/> Femme divorcée.	L'acte de mariage avec la mention de divorce.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Monsieur Madame *Selon l'ordre choisi par eux*

Je soussigné(e)

Nom (en majuscules) & prénoms

Né(e) le à

Date

Commune et Département

ATTESTE SUR L'HONNEUR

avoir mon domicile sis (*adresse complète*)
.....
..... depuis le

avoir ma résidence sis (*adresse complète*)
.....
..... depuis le

exercer la profession de

être célibataire

vivre maritalement avec

ne pas être remarié(e).....

Cocher les lignes utiles

A

Signature

le

Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

LES TÉMOINS

A compléter

1/Nom (de jeune fille) :

Prénom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse complète :

.....

2/Nom (de jeune fille) :

Prénom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse complète :

.....

3/Nom (de jeune fille) :

Prénom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse complète :

.....

4/Nom (de jeune fille) :

Prénom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse complète :

.....

du futur époux

de la future épouse

A compléter

Père :

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse complète :

.....

DCD

Mère :

Nom (*de jeune fille*) :

Prénom :

Profession :

Adresse complète :

.....

DCD

AIDE MÉMOIRE

Pensez à vous munir des pièces suivantes lors du dépôt de votre dossier de mariage :

- 1) Les deux attestations sur l'honneur.
- 2) Le ou les justificatifs de domicile et/ou résidence (originaux et photocopies).
- 3) Les copies intégrales des actes de naissance.
- 4) Les pièces d'identité (originaux et photocopies).
- 5) Le certificat du contrat de mariage s'il existe.
- 6) Les deux listes de témoins.
- 7) Les deux fiches sur les parents des futurs époux.
- 8) Suivant le cas : le livret de famille ou l'acte de naissance de moins de 3 mois.
- 9) Le ou les documents spécifiques au mariage avec un ressortissant étranger.
- 10) Ou les documents pour cas particuliers.